



Renforcer la participation des PME dans la normalisation

Comment les organisations professionnelles et les organismes de normalisation peuvent réussir à sensibiliser les petites et moyennes entreprises (PME) au sujet des normes, leur fournir des renseignements pertinents et renforcer leur participation dans la normalisation.

Les normes facilitent la vie de tous les jours des sociétés et des consommateurs tout en la rendant plus sécuritaire. Elles permettent d'améliorer la performance, de protéger la santé et la sécurité des consommateurs et des salariés, de respecter l'environnement et de permettre aux sociétés de se conformer aux lois et réglementations en vigueur.

Les normes permettent la mise en place de nouvelles technologies et innovations, et veillent à ce que les produits, composants et services fournis par des sociétés distinctes soient compatibles.

En outre, les normes contribuent à l'ouverture des marchés en permettant aux consommateurs de comparer les offres émanant de différents fournisseurs, ce qui offre aux entreprises de plus petite taille et plus jeunes plus de possibilités pour concurrencer des sociétés plus grosses et établies depuis plus longtemps.

Au niveau européen, des normes communes sont développées pour tous types de produits et services dans de nombreux secteurs tels que la chimie, le bâtiment, l'énergie, l'agro-alimentaire, la santé et la sécurité, les appareils électroménagers, l'informatique, les machines, les télécommunications et les transports – pour ne donner que quelques exemples.

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont définies comme des sociétés de moins de 250 employés. Elles représentent 98% de toutes les entreprises en Europe et emploient plus de 90 millions de personnes dans l'EU. Et pourtant les PME ont moins tendance, par rapport aux sociétés de plus grande taille, à s'impliquer de manière active dans le développement de normes.

Afin que les normes répondent au plus près aux besoins de sociétés de taille plus modeste, les PME doivent disposer d'informations sur les activités en matière de normalisation et leurs intérêts doivent être dûment représentés pendant le développement, la rédaction et la révision des normes. Les organismes de normalisation et les organisations professionnelles¹ – en particulier celles représentant les PME – ont des rôles importants à jouer.

Cette publication donne une série de recommandations sur la manière dont les organisations professionnelles et les organismes de normalisation peuvent collaborer ensemble à la fois aux niveaux national et européen, dans le but de mieux faire comprendre les processus de normalisation par les petites et moyennes entreprises et les leur rendre plus accessibles.

Ces recommandations se fondent sur des exemples de bonne pratique qui ont été identifiés dans un certain nombre de pays en Europe.

1. Dans ce contexte, il faut entendre par 'organisations professionnelles' l'ensemble des organismes rassemblant des adhérents qui servent et représentent des sociétés privées, y compris (mais pas seulement) des petites et moyennes entreprises (PME).

Avec le soutien de :



DG Entreprises and Industrie



Rendre la normalisation accessible aux petites et moyennes entreprises (PME) :

10 actions réalisables par les organisations professionnelles et les organismes de normalisation

1 Etablir de bons contacts et une véritable communication entre les organismes de normalisation et les organisations professionnelles représentant les PME.

Il est essentiel d'instaurer un échange permanent d'informations afin de veiller à ce que les organisations professionnelles soient parfaitement informées des normes et activités de normalisation susceptibles d'intéresser leurs membres. Simultanément, il est également important que les organismes de normalisation soient au fait des besoins et des préoccupations des sociétés présentes dans chaque secteur. Les organisations professionnelles présentes au niveau national doivent s'efforcer d'être en contact régulier avec la ou les personnes assumant au sein de leur organisme national de normalisation des responsabilités pour le(s) secteur(s) spécifique(s) dans le(s)quel(s) leurs membres sont présents. Les organisations professionnelles au niveau européen doivent également être en contact avec la ou les bonnes personnes au sein des Organismes européens chargés de la Normalisation (CEN, CENELEC et/ou ETSI).

2 Créer des forums pour maintenir un dialogue régulier entre les organismes de normalisation et organisations professionnelles représentant les PME.

Un certain nombre d'organisme de normalisation présents au niveau national dispose déjà de comités dédiés ou de groupes de travail chargés d'examiner les besoins et les préoccupations des PME, et de s'assurer qu'ils soient bien pris en compte dans le cadre d'activités de normalisation en cours et/ou à venir.

Ces forums permettent de maintenir un dialogue permanent avec les organisations professionnelles représentant les PME, de partager des informations sur les développements récents et à venir dans différents secteurs, et d'examiner des questions horizontales qui concernent plusieurs secteurs à la fois. Ils prouvent leur efficacité lorsqu'ils sont organisés de manière régulière.

3 Coordonner le recueil et le partage d'informations au sujet des normes et des activités de normalisation.

Au sein de chaque association professionnelle, il est nécessaire d'exercer un contrôle étroit des développements inhérents aux normes susceptibles d'intéresser les membres, et la coordination de la participation de l'association et de ses membres dans des activités de normalisation.

De nombreuses organisations professionnelles se sont dotées de comités spécifiques chargés de mener à bien ces fonctions, et de s'assurer que les bonnes informations sont fournies aux membres. Il s'agit là d'une action particulièrement intéressante pour les PME, qui, dans la plupart des cas, ne sont pas en mesure de suivre l'ensemble des développements inhérents aux normes susceptibles d'avoir un impact sur leurs activités commerciales.

4 S'assurer que les besoins et les souhaits des PME sont bien pris en compte.

Les activités de normalisation s'adressent en général à l'ensemble des parties prenantes désireuses de participer. Néanmoins, nombreuses sont les petites entreprises ne jouissant pas de la capacité ni des ressources financières leur permettant de contribuer activement (voire même passivement) aux efforts de normalisation. Les organisations professionnelles jouent par conséquent un rôle essentiel au moment de s'assurer que les intérêts de leurs membres sont bien représentés au cours du développement, de la rédaction et de la révision des normes concernées – aux niveaux national, européen ou international.

5 Mettre les informations appropriées à disposition dans la ou les langues de chaque pays.

Pour des raisons de coût, il n'est pas toujours possible pour les organismes en charge des questions de normalisation au niveau national de veiller à la disponibilité de toutes les normes dans la ou les langues de chaque pays. Les organisations professionnelles peuvent aider à la circulation de l'information inhérentes aux normes et activités de normalisation auprès de leurs membres, et identifier les normes qui devront être traduites en priorité.

6 Organiser des formations adaptées à destination des petites et moyennes entreprises.

De nombreuses actions (séminaires et ateliers) en matière de formation sont menées par les organismes de normalisation, souvent en partenariat avec des organisations professionnelles aux niveaux local, régional, national et européen. Ces formations donnent aux responsables et professionnels travaillant pour des PME de très belles opportunités pour en savoir plus sur les normes et la normalisation. Elles peuvent mettre l'accent sur des sujets précis qui intéressent tout particulièrement les PME, ou des sociétés présentes dans tel ou tel secteur.

7 Produire des guides pratiques afin d'informer les sociétés sur la manière d'utiliser et de mettre en œuvre les normes.

De nombreuses organisations professionnelles et organismes sectoriels préparent et publient des guides pour tenir leurs membres informés au sujet des normes qui les concernent, des avantages qu'ils ont à les utiliser et de la manière dont ils peuvent les mettre en place. Ces guides s'avèrent fort utiles pour les PME, en particulier lorsqu'ils sont adaptés aux besoins des entreprises présentes dans tel ou tel secteur. Ils permettent également de sensibiliser l'opinion au sujet des normes et de la normalisation et de mieux les faire comprendre.

8 Développer des outils en ligne afin de faciliter l'accès des PME à l'information sur les normes.

Les organismes de normalisation ont recours à Internet afin de permettre aux entreprises de trouver plus facilement des informations sur les normes s'appliquant à leurs secteurs d'activité respectifs. Ces outils en ligne peuvent également permettre aux PME de se tenir informées sur les activités de normalisation à venir et en cours et de prendre part à des consultations en ligne sur des projets de normes. Les organisations professionnelles ont également un rôle à jouer lorsqu'il s'agit de s'assurer que leurs membres sont bien au fait des outils qui existent et de la manière dont ils peuvent en tirer avantage.

9 Fournir des conseils et une expertise en phase avec les besoins spécifiques des PME.

Les organisations professionnelles apportent à leurs membres des informations et des conseils appropriés sur tous types de problèmes afférents aux normes et à la normalisation. Elles sont bien placées pour gérer des demandes spécifiques et assurer la liaison entre les sociétés elles-mêmes et les organismes de normalisation. Les sociétés plus petites s'appuient en particulier sur les organisations professionnelles afin de leur fournir des réponses exactes et des conseils adaptés.

10 Formuler des offres groupées de normes qui correspondent aux attentes des PME dans des secteurs précis.

Les organismes de normalisation peuvent collaborer avec des organisations professionnelles afin d'offrir des services tels que des offres groupées, des packages et des abonnements adaptés aux besoins des PME, et qui leur permettent d'acheter plus facilement (et à un coût plus intéressant) les normes qu'elles souhaitent se procurer. Il est également possible de les trouver sous des formats conviviaux tels que des guides de poche qui peuvent également permettre aux PME d'y accéder plus facilement.





Normes européennes : désenclaver le Marché Unique pour la vie des affaires

Les normes ont un rôle très important à jouer dans le cadre du Marché Unique Européen (ou Espace Economique Européen), qui inclut l'ensemble des états membres de l'Union Européenne plus un certain nombre de pays voisins. Afin d'assurer au marché unique un fonctionnement efficace, les normes doivent être harmonisées afin que les produits et les services puissent être vendus et achetés au-delà des frontières.

Les Normes Européennes ont été dotées du code 'EN'. Elles sont reconnues dans 33 pays européens qui s'obligent à retirer toute norme nationale qui serait incompatible avec une norme EN. Cela signifie que tout composant, produit ou service conforme aux Normes Européennes appropriées doit être accepté dans l'ensemble des pays participants.

Trois Organismes Européens de Normalisation sont reconnus comme jouissant de la capacité et de l'expertise nécessaires à la mise au point de Normes Européennes (EN). Il s'agit du CEN (Comité Européen de Normalisation), du CENELEC (Comité Européen de Normalisation Électrotechnique) et de l'ETSI (Institut Européen des Normes de Télécommunication).

Les Normes Européennes (EN) sont le fruit d'un processus de collaboration entre des experts techniques nommés par des entreprises, l'industrie, des instituts de recherche, des organisations de consommateurs et environnementales et d'autres parties prenantes. Au sein du CEN et du CENELEC, ces normes sont adoptées au moyen d'une procédure de vote à laquelle prennent part les organismes de normalisation de chaque pays.

**Cette publication a été produite dans le cadre
du projet SMEST (Outil de Normalisation pour les PME)**

Plus d'informations sont disponibles sur ce projet sur le site : www.smest.eu

Partenaires Européens SMEST

CEN - Comité Européen de Normalisation

**CENELEC - Comité Européen de
Normalisation Electrotechnique**

www.cencenelec.eu

**Commission Européenne -
DG Entreprises et industrie**

[http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/
index_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/index_fr.htm)

**Rendez-vous sur le Portail Européen des
Petites Entreprises**

[http://ec.europa.eu/small-business/
index_fr.htm](http://ec.europa.eu/small-business/index_fr.htm)

**EFTA - Association Européenne
de Libre Echange**

www.efta.int

**NORMAPME - Bureau Européen de l'Artisanat
et des Petites et Moyennes Entreprises
pour la Normalisation**

www.normapme.eu